

AVENANT N°1 – Fiche technique

Cet avenant contient l'implantation lumière du spectacle, l'implantation de la scénographie, les besoins en sonorisation, les besoins techniques du spectacle en général, et les certificats non-feu.

Une adaptation au parc lumière d'accueil peut être faite en accord avec notre régisseur lumière

1 - ESPACE SCENIQUE MINIMUM

La scénographie du spectacle demande un minimum de 7m d'ouverture au manteau sur 7m de profondeur et 3,8m sous perches. La configuration idéale du spectacle est de 10m d'ouverture sur 9m de profondeur et 6,5m sous perche.

2 - LE PLATEAU

Il doit être de couleur noir, idéalement recouvert d'un tapis de danse. Contactez le régisseur lumière si vous rencontrez des difficultés à ce sujet.

Comme dessinée sur le plan de feu, l'implantation des pendrillons est à l'italienne irrégulière. Sur des espaces scéniques restreints un pendrillonage à l'allemande conviendra tout à fait.

3 - TEMPS D'IMPLANTATION

Le plan de feu doit être implanté et gélatiné à l'arrivée de la compagnie. Le régisseur lumière aura besoin de trois services de quatre heures pour implanter, la scénographie et la vidéo (un service), les réglages lumière et son (un service) et les raccords de conduite et raccords plateau (un service). Une arrivée la veille de la représentation est donc nécessaire.

4 - TEMPS DE DEMONTAGE

L'intégralité du spectacle peut être démonté en une heure. Merci de prévoir une demie heure supplémentaire pour le chargement (véhicule utilitaire de type Renault master)

5 - LA VIDEO

Nous avons besoin d'un vidéoprojecteur. Le vidéoprojecteur sera placé sur pied à jardin (1,20 m de hauteur) à environ un mètre du nez de scène (voir plans). Le vidéoprojecteur devra restituer une image de 4m de base par 3m de haut en étant situé à environ 6 m du tulle de projection.

Merci d'amener une ligne DMX au sol pour l'obturateur ainsi que deux directs (vidéoprojecteur et obturateur)

Le câble VGA reliant l'ordinateur fourni par la Compagnie est situé en régie, il sera fourni par vos soins et ne devra pas excéder une longueur de 30 m.

6 - LES REGIES

Les régies son et lumière/vidéo doivent au maximum être centrées et non coupées du plateau (pas de cabine fermées svp).

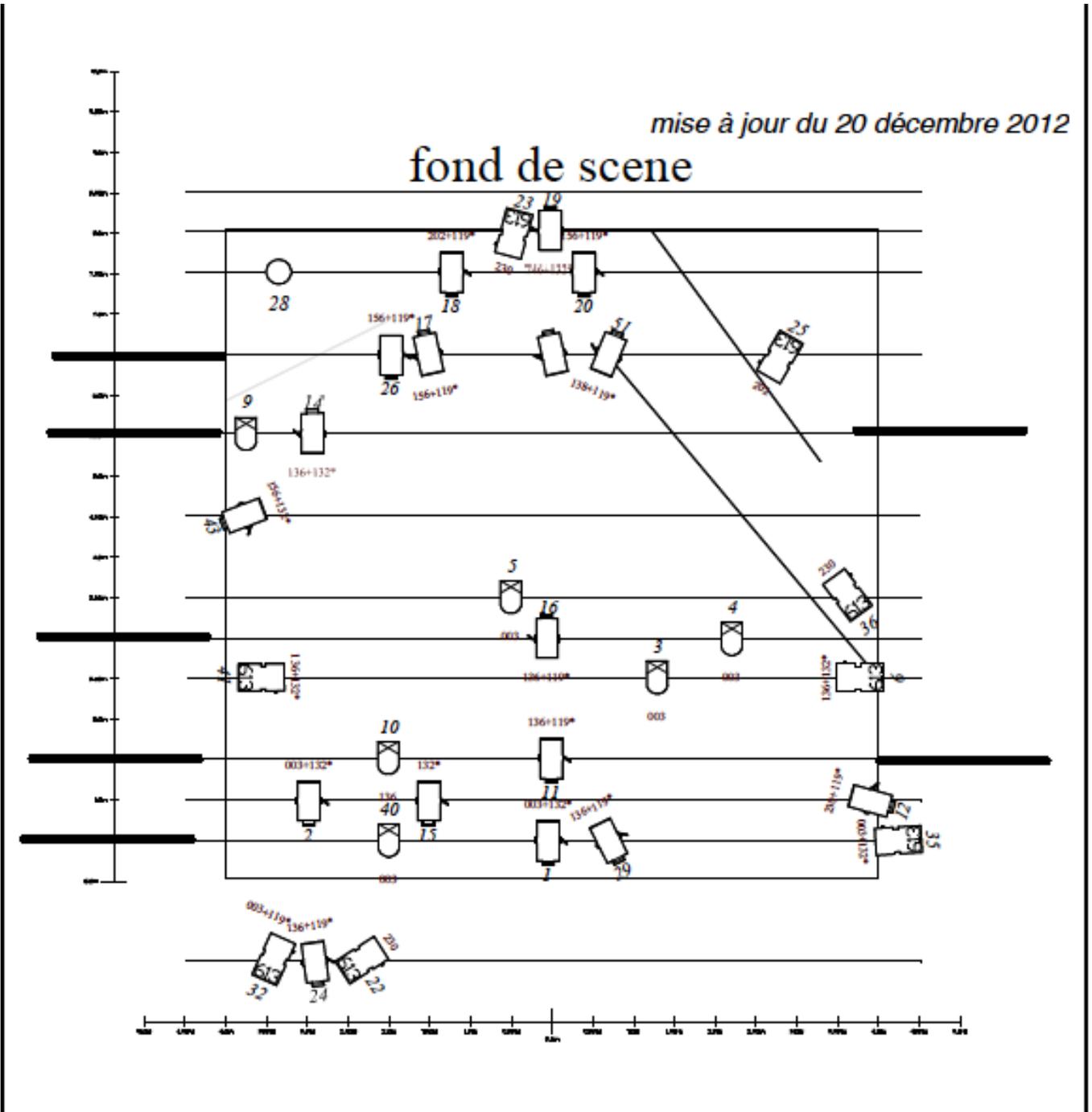
Le régisseur lumière amène son système de régie et n'aura donc pas besoin de console (PC et Dlight)

7 - L'IMPLANTATION LUMIERE

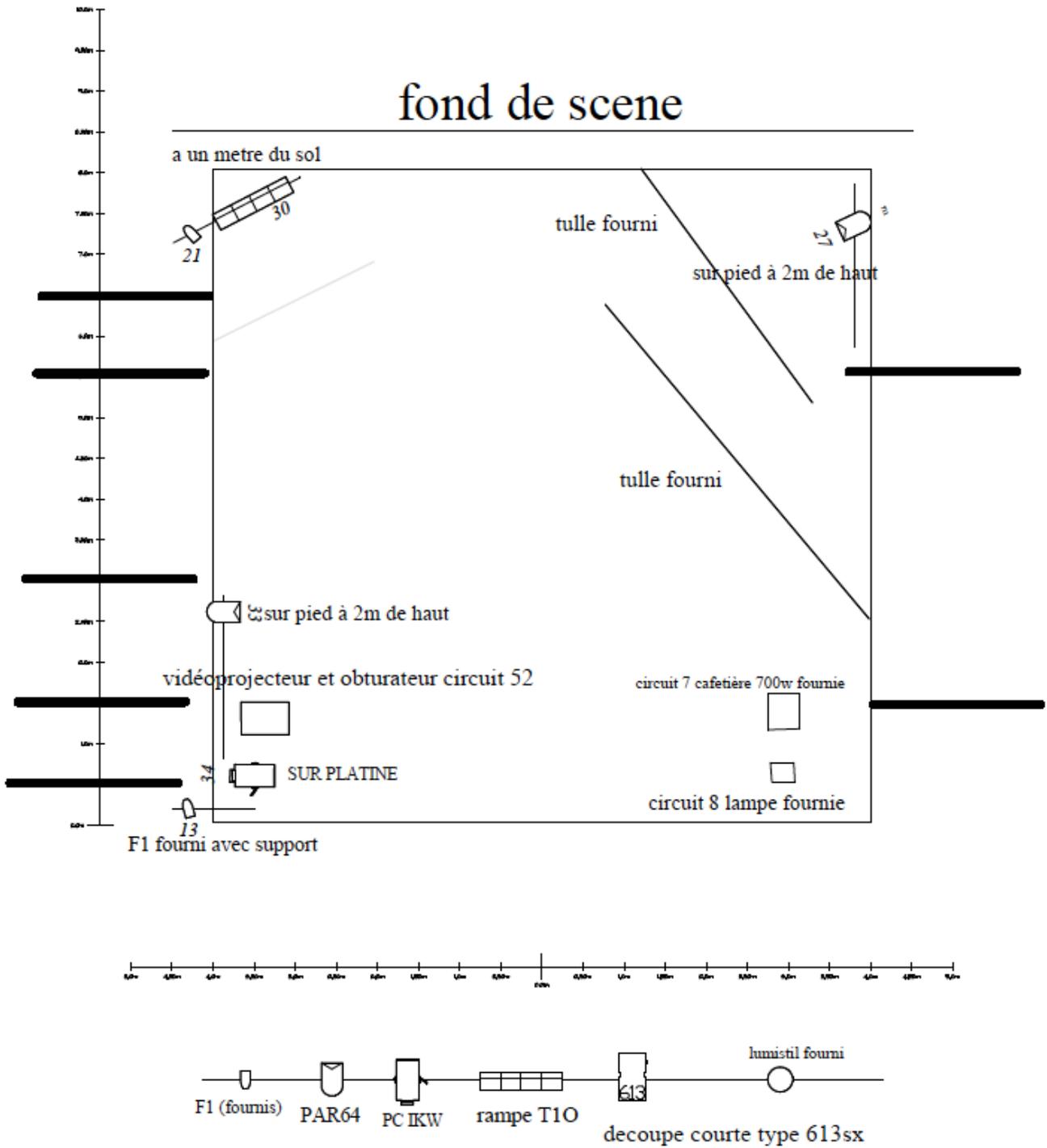
Voir les plans ci-joints. Ils peuvent être adaptés à votre lieu par notre régisseur lumière. N'hésitez pas à le contacter.

I - Lumière

Plan de feu : Implantation lumière grill à l'échelle 1:50



Plan de feu : au sol à l'échelle 1:50



II - Son

DIFFUSION

Le système de diffusion devra couvrir uniformément la zone occupée par le public, offrir un niveau sonore suffisant en tous points du lieu.

Il devra également être **exempt de tout bruit de fond** !

Merci de prévoir des rappels (avec ligne à retard et égalisation) pour les salles profondes, pour les dessus et/ou dessous de balcon.

Prévoir, si nécessaire, des front fills pour le confort d'écoute des premiers rangs.

REGIE

La régie devra se trouver **impérativement en salle**, dans l'axe de la scène et en évitant si possible les dessous de balcon !

Nous avons besoin de :

1- 1 console 12 voies de qualité professionnelle, c'est-à-dire avec, par tranche, alimentation fantôme, coupe-bas ajustable, phase reverse et au moins 4 correcteurs dont 2 paramétriques.

Il faut également 4 départs auxiliaires, tous commutables pré ou post, pour les circuits de retours et les effets.

Merci de prévoir également une petite lampe de régie !

2- Egaliseurs 2x31 bandes pour la diffusion

3- 1 égaliseurs 2x31 bandes **de bonne qualité** (type Klark Technics DN360) pour les circuits de retours

4- Une reverb numérique type PCM 70 ou TC M2000

Note : une console de type Yamaha LS9 16 est la bienvenue (j'utiliserai dans ce cas les périphs internes de la console)

PLATEAU

Retours : 2 retours **identiques** sur pieds, sur un ou deux circuits égalisés en 31 bandes

Micros et patch : Merci de fournir la liste suivante, ainsi le câblage nécessaire.

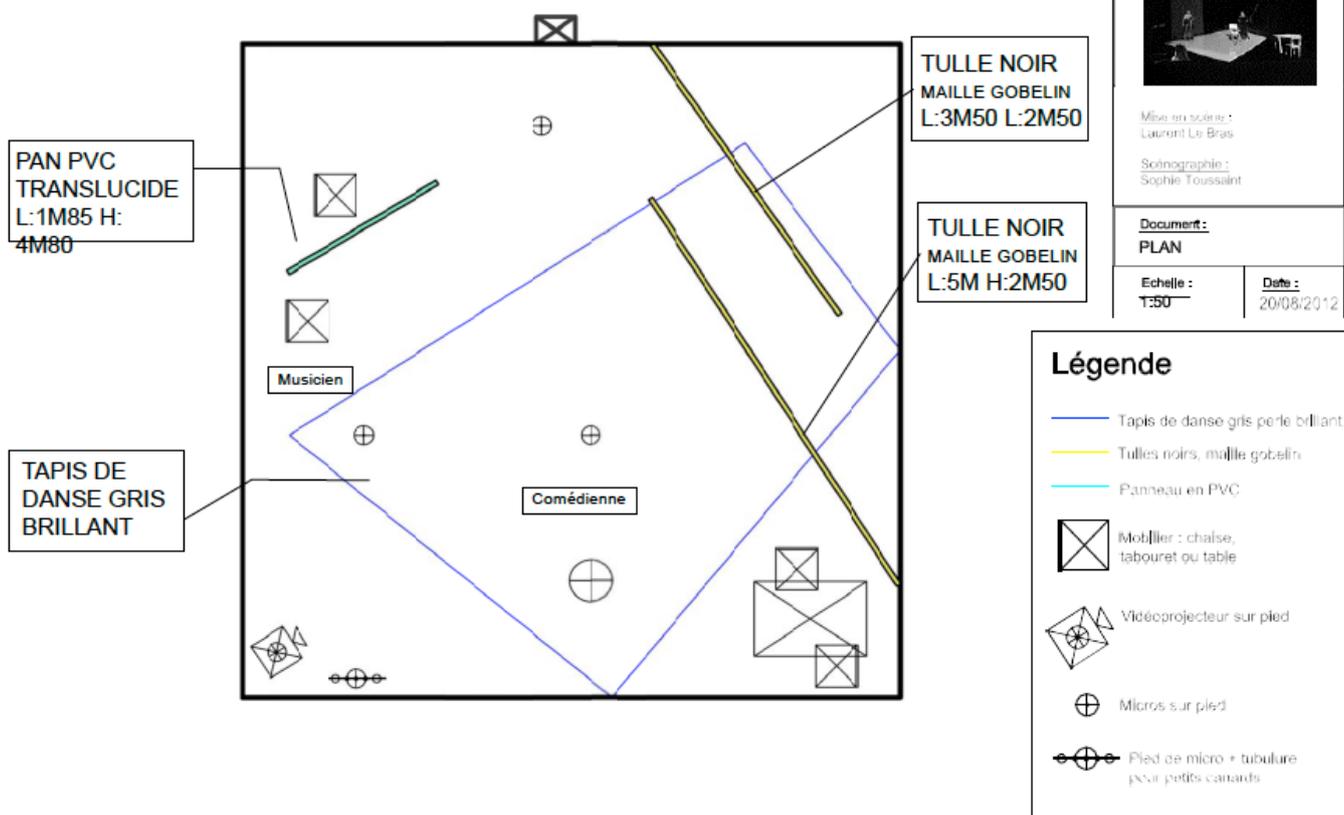
VOIES	SOURCES	MICROS	SUPPORTS
1.	Voix	SM 58	Grand pied perche
2.	Voix	SM 58	Grand pied perche
3.	Voix	SM 58	Grand pied perche
4.	Voix	SM 58	Grand pied perche
5.	Guitare	E 906	
6.	SPX 990 L		
7.	SPX 990 R		
8.	PCM L		
9.	PCMR		

Note : En cas de jauge public supérieure à 200 personnes, nous ajouterons à ce patch 2 micros HF voix (fournis par la compagnie)

III - Scénographie et documents traitements feu

Taille de plateau minimale : 7m sur 7m
Hauteur minimale sous grille : 5m

PLAN D'ENSEMBLE



Projet :
Darling de Jean Toulé

Mise en scène :
Laurent Le Bras

Scénographie :
Sophie Toussaint

Document :
PLAN

Echelle :
1:50

Date :
20/08/2012

Eléments suspendus

- Un tulle maille gobelin noir 5m de large sur 2m50 de haut Coton 90g/m2 – Ignifugé M1
- Un tulle maille gobelin noir 3m50 de large sur 2m50 de haut Coton 90g/m2 – Ignifugé M1
- Un panneau de PVC 1m85 de large sur 4m80 de haut Epaisseur 20/100 – Ignifugé M1

Systèmes d'accroche des tulles et du PVC : Sangle, œillets et lacettes. Fourreau bas ouvert pour le passage d'un tube de diamètre 50 mm. Perches manchonnables haut et bas apportées par la Compagnie.

Accroche au gril : Poulies, drisses et mères porteuses fournies par la Compagnie

Eléments au sol :

- Tapis de danses gris brillant de forme trapézoïdale : 4m80 sur 3m20 sur 5m37 sur 4m55. Soit trois lats de 1m50 de large.

Poids 1 300g/m2

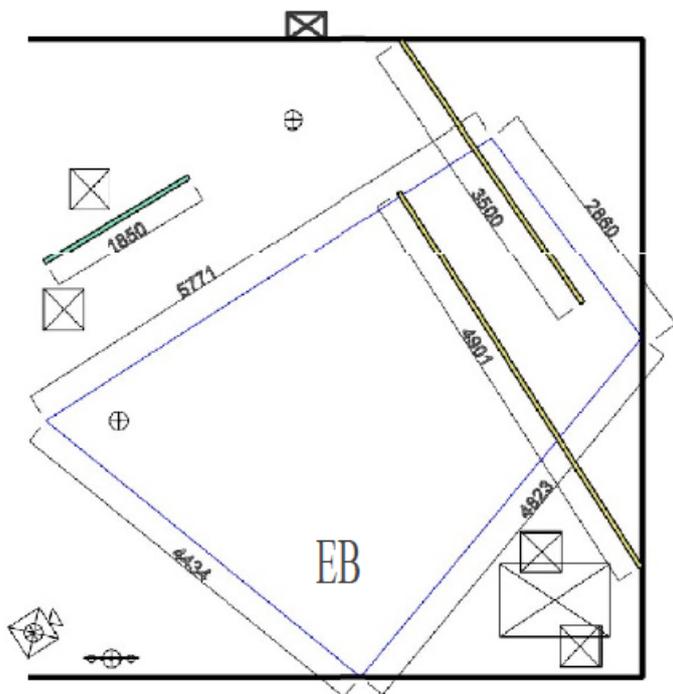
Classement au feu EN 13501-1Bfl-S1

Entretien quotidien : alcool ménager

Accessoires :

- Une table en formica bleu 1m20 sur 80 cm
- 3 chaises en formica bleu
- un tabouret à pied inox
- Une lampe sur pied avec branchement manuel
- Une cafetière
- Une tasse, soucoupe et cuillère
- Trois micros sur pieds
- Un pied de micro avec tubulure rectangulaire en T
- 5 petits canards
- 1 queue de billard

DIMENSIONS DES ELEMENTS SCENOGRAPHIQUES



Projet :
Darling de Jean Touzé



Mise en scène :
Laurent Le Bras

Scénographie :
Sophie Toussaint

Docu/Mnt:
PLAN

Échelle :
1:50

Date :
.20J0112012

Légende

- Tapi & de dans grill perle lift
- 1101111, maille gobelin
- Pann-uen PVC

Mobilier: chaise,
tabourvt outable

 Vidéo projecteur sur pied

E9 MICRHHU r piad

eE9 e Pied de mie V + lubuh.n
peupetlll canlllda

Fait au Puy en Velay, le _____ en 2 exemplaires

Le Producteur
La présidente

L'Organisateur

Cachet et signature
Chaque page du présent contrat doit être paraphé par les deux parties

Paraphe :

GERRIETS SARL
B.P 44
Rue du Pourquoi-Pas

68600 VOLGELSHEIM

Eugen BADER
Téléphone 03.89.22.70.11
Télécopie 03.89.22.70.50



COMPAGNIE NOSFERATU
Chez Claudine VAN BENEDEN
A l'attention de Mme TOUSSAINT
La Gare

43800 SAINT-VINCENT

Volgelsheim, le 12 octobre 2012

ATTESTATION D'IGNIFUGATION

Par la présente nous soussignés attestons que le matériau

tapis de danse **VARIO BRILLANT**, coloris gris souris,
150 cm de large, épaisseur 2 mm, poids 1300 g/m²,

faisant l'objet de la **facture n° 32400811 du 12.10.2012**
(commande n° 32200803)

a été traité par charges ignifugeantes, conformément aux règles de la technique et de l'art, **selon la norme EN 13501-1, Bfl-s1.**

GERRIETS Sarl
Equipement scénique



Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRES DE TRAPPES
29 avenue Roger-Hennessy - 78187 TRAPPES CEDEX
Tél : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 9 janvier 2006

N° F101042 - CEMATE/1

et annexe de 6 pages

Matériau présenté par : ALKOR DRAKA
75, rue Pasteur - B.P. 30214
60332 LIANCOURT CEDEX

Marque commerciale : 1017 Translucide

Description sommaire : **Composition globale** :
feuille en polychlorure de vinyle plastifié ignifugé dans
la masse
Masse : (180 à 300 ± 10 %) g/m²
Epaisseur : (0,15 et 0,20 ± 10 %) mm
Coloris : Coloris divers

Rapport d'essai : N° F101042 - CEMATE/1 du 9 janvier 2006

Nature des essais : Essais au brûleur électrique, essais de propagation de
la flamme.

Classement :

M1

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° F101042 - CEMATE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas
des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la
loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page
soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 7 pages.

Trappes, le 9 janvier 2006

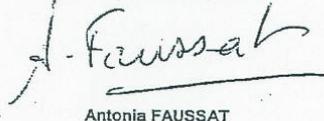
Le Chef de la Division
Comportement au Feu




Alain SAINRAT



La Responsable de l'essai


Antonia FAUSSAT

Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire
JO du 10 février 2007

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Page 1

N° **CM - 09 - 072**

et 1 annexe.

Valable 5 ans à compter du mardi 5 janvier 2010

Matériau présenté par : **AZUR SCENIC**
265 Route de la Baronne
06640 SAINT JEANNET

Marque commerciale : **TULLE GOBELIN**

Description Sommaire:

Type de support **Lace filet net**

Composition **100% coton en trame - S3° - coton - 17% polyester en chaîne**

Masse surfacique **95 g m²**

Epaisseur **1 mm**

Traitements subis **teinture et traitement FR non permanent**

Coloris **divers**

Nature de l'essai : **Essai au brûleur électrique**

Classement : **M1**

Durabilité du classement (Article 5 de l'annexe 2) : **Non limité a priori**

Conditions d'usage **Intérieur (à l'abri des intempéries)**

Conditions d'entretien **Selon recommandations du client**

Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le rapport d'essai N° : **2007010554**

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Chargé d'essais



Clotilde ETIEMVRE

Paris, le **mercredi 6 janvier 2010**

Responsable Technique de
Laboratoire Feu



Nathalie SEBRANT
PARIS

Siège social
10 Avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél + 33 (0)1 40 19 49 19 / Fax + 33 (0)1 43 40 85 65
www.ifocal.fr / www.fcba.fr
Siret 775 680 903 00017
APE 731Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois, construction, Ameublement

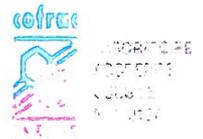


COMPORTEMENT AU FEU

Avis technique conforme à la NF P 92 503 : Décembre 1995

Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples d'une épaisseur inférieure ou égale à 5 mm

Annexe 1



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

Référence client : **TULLE GOBELIN**

CE RAPPORT ANNULE ET REMPLACE LE RAPPORT 367090554

N° de commande : **FE 09-229**

RAPPORT D'ESSAIS N°: **367090554 /1**

Dérogation : /

Date de réception essai : **09/09/2009**

Date de réalisation essai : **05/01/2010**

Echantillonnage réalisé par le demandeur

CLIENT :

DESCRIPTION SOMMAIRE :
Type de support Lace filet net
Composition 100% coton en trame - 83% coton + 17% polyester c
Masse surfacique 95 g/m²
Epaisseur 1 mm
Traitements subis teinture et traitement FR non permanent
Coloris divers

RESULTATS D'ESSAIS :

Essais effectués sur la face : **Envers**

Sens Chaine

Les résultats ci dessous ont été observés sur les 4 éprouvettes les plus défavorables.

Dimensions éprouvettes : 600 X 180 mm	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Masse des éprouvettes (g) :	14	15	12	12	
Durée d'inflammation avant 20 secondes (s) :	0	0	0	0	
Durée d'inflammation après 20 secondes (s) :	0	0	0	0	
Percement du matériau avant 20 secondes :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Chute de gouttes enflammées :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Chute de gouttes non enflammées :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présence de points incandescents :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Longueur maximale de destruction (mm) :	275	260	250	255	Moyennes 260
Largeur maximale de destruction (mm) :	/	/	/	/	/

Observations : Ces résultats, les plus critiques, sont ceux obtenus après vieillissement accéléré.

Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral

Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à l'échantillon soumis au brûleur et tel qu'il est décrit dans le présent document

Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'émission du rapport d'essais. Passé ce délai, ils ne pourront en aucun cas être réutilisés.

Toute communication relative aux résultats des prestations d'essais de FCBA est soumise aux termes de l'article 13 des Conditions Générales de Vente

L'accréditation Cofrac Essais atteste uniquement de la compétence technique des laboratoires pour les essais couverts par l'accréditation. Les essais marqués (*) dans ce document ne sont pas couverts par l'accréditation.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses. Seul la version en langue française fait foi.

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allure générale d'un matériau ou bien, impliquant ce matériau.

Chargé d'essais

Paris, le mercredi 6 janvier 2010

Incertitude de mesure :
1 mm ± 3%

Clotilde ETIEMVRE

Siège social
10 Avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél + 33 (0)1 40 19 49 19 - Fax + 33 (0)1 43
40 85 65
www.cfoba.fr - www.ctba.fr

Siret 775 680 803 00017
APE 731Z
N° de TVA UE : FR 14 775 680 018

Institut technologique FCBA - Forêt d'Orléans, Bois de Fontenay - Ann. 60 Clermont



Annexe au contrat

1 - Fiche de renseignements

Compagnie Nosferatu, Le Producteur

contact	Nom	Mail	Téléphone
Metteur en scène de la compagnie	Claudine Van Beneden	nosferatuprod@gmail.com	06 62 28 00 57
Administration	Béatrice Barthélémy	nosferatuprod@gmail.com	09 65 17 58 24
Diffusion – logistique	Jérôme Sonigo	nosferatuprod@gmail.com	06 87 28 36 78
Régisseur lumière	Olivier Richard	oliveur.richardeur@free.fr	06 82 32 29 05
Régisseur son	Magali Burdin	magali.burdin@sfr.fr	06 03 85 79 07

Centre culturel Yves Montand, L'Organisateur

Fonction	Nom	Mail	Téléphone
Chargé de programmation			
Technique			
Administration			
Accueil des Compagnies			
Communication			

2 - Distribution

Auteur : d'après le roman Darling de Jean Teulé – Edition Julliard

Mise en scène : Laurent LE BRAS

Interprètes: Claudine Van BENEDEDEN, Simon CHOMEL

Régie son: Magali BURDIN

Régie lumière/ vidéo : Olivier RICHARD

Durée : 1h40

Public : tout public à partir de 15 ans

3 – Mentions obligatoires

Coproduction : Nosferatu Production, Le Théâtre d'Yssingaux

Avec le soutien du Conseil Général de Haute Loire, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, la ville du Puy-en-Velay et la Spedidam

La compagnie est en résidence au Théâtre municipal d'Yssingaux.

Claudine Van Beneden est artiste associée au Théâtre du Cloître, scène conventionnée – Bellac

Mentionner sous chaque photographie le nom de son auteur, © **Michaël Kitaïevitch**